

Dimanche 12 septembre 2021

Le 18^{ème} RALLYE DU PAYS DE SAINT-YRIEIX sera de passage dans votre région

L'Association Sportive Automobile Saint-Martial
et le Comité d'Organisation du Rallye du Pays de Saint-Yrieix

vous informent que la circulation sur le parcours de l'Épreuve Spéciale
n° 7 . 10 : SAINT-YRIEIX passant par (plan ci-après) :

Le Bocage - Les Jalladas - Le Theil - Boisse - Chantegros - Nègreloube
Le Petit Theil - Pépinias - La Madone - Grand Mesurat

**sera interdite par Arrêtés Préfectoral et Municipal
entre 8 h 00 et 13h30 le dimanche 12 septembre 2021**

Nous vous demandons donc de ne pas emprunter ces voies, de bien surveiller les enfants et d'enfermer vos animaux. Nous vous demandons également de suivre les consignes de sécurité données par nos commissaires. Au moindre problème, les commissaires de course, les gendarmes sur place, tous en rapport constant avec le PC Course, vous permettront de faire face à toute situation d'urgence (Tél. PC Course : **06 80 05 34. 02**).

Dans la semaine précédent la course, les pilotes peuvent effectuer des reconnaissances, mais uniquement à bord de voitures de tourisme dans le strict respect du code de la route. Toute infraction peut alors entraîner pour l'équipage contrevenant des pénalités allant jusqu'à l'interdiction de prendre le départ de la course.

Horaires de reconnaissances autorisés

- Samedi 4 septembre et Dimanche 5 septembre : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 19h00
- Jeudi 9 et Vendredi 10 septembre : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et 17h30 à 19h00

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide et nous vous souhaitons de bien profiter du spectacle apporté par les pilotes participant à cette épreuve comptant pour le Championnat de France 2^{ème} division.

Le Comité d'Organisation

Contacts organisation :

Cyrille BENEZET : 06 80 58 15 67



ES 7 - 10 Saint Yrieix le Bocage 11.50 Km

**18^e RALLYE
PAYS DE SAINT-YRIEIX**
12-13 SEPTEMBRE 2020
5^e VHC

